



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déprogrammation d'une pièce de théâtre par la municipalité de Castres
Question au Gouvernement n° 1671

Texte de la question

DÉPROGRAMMATION D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE CASTRES

Mme la présidente . La parole est à M. Jean Terlier.

M. Jean Terlier . Madame la ministre de la culture, les faits sont là et ils sont graves.

Mme Ayda Hadizadeh . La honte !

M. Jean Terlier . À Castres, le maire Rassemblement national a déprogrammé *Passeport*, une pièce d'Alexis Michalik qui raconte le parcours d'un migrant. À Carcassonne, un autre maire RN a tenté d'imposer le retrait d'une œuvre de l'artiste franco-marocain Mehdi-Georges Lahlou d'une exposition publique. Deux villes, deux maires du même parti, deux tentatives de mettre la main sur la création culturelle. (Exclamations sur les bancs du groupe RN.)

Mme Ayda Hadizadeh . Ils n'aiment pas la culture !

M. Jean Terlier . Ce n'est pas une coïncidence, c'est une méthode, une méthode que le Rassemblement national sait utiliser – l'histoire nous l'a montré. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.*
– *Protestations sur quelques bancs du groupe RN.*)

M. Matthias Renault . Gauchiste !

Mme Karen Erodí . Il ne fallait pas les faire élire !

M. Jean Terlier . Derrière le discours lissé et les costumes de respectabilité du Rassemblement national, se révèle, partout où il conquiert le pouvoir local, une même logique : trier les artistes (*M. Julien Odoul fait mine de jouer du violon*), filtrer les œuvres, punir les programmeurs. Quand un élu commence à distinguer les artistes fréquentables de ceux qui ne le sont pas, les créations acceptables de celles qui ne le sont pas (Exclamations vives et continues sur les bancs des groupes RN et UDR),...

Mme Ayda Hadizadeh . Censeurs !

Mme la présidente . Un peu de silence !

M. Jean Terlierquand il fait peser sur les acteurs culturels la menace de coupes budgétaires ou d'ostracisme politique, ce n'est pas de la gestion municipale, c'est de la censure ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.* – « *Quelle honte !* » sur les bancs du groupe RN.)

M. Benjamin Lucas-Lundy . Ce sont des censeurs !

M. Julien Odoul . Nullité !

M. Jean Terlier . Et la censure a toujours un visage. À Castres, il se pare d'arguments prétendument budgétaires, mais ne nous y trompons pas : ce qui est visé, c'est le contenu, c'est la liberté de dire, de montrer, de questionner, de déranger. (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Alexandre Dufosset . Tu es mauvais !

M. Jean Terlier . La culture n'est pas un ornement. Elle est le lieu où la société se regarde elle-même, où elle débat de ce qu'elle est et de ce qu'elle veut devenir. Y porter atteinte, c'est atteindre le cœur même de la démocratie. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Parmentier . Dégage !

M. Jean Terlier . La question est donc simple : alors que le Rassemblement national prétend être prêt à gouverner la France, que nous disent ces pratiques de ce que serait demain, à l'échelle nationale, leur rapport à la liberté de création ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Et quels moyens le gouvernement entend-il mettre en œuvre pour protéger l'indépendance des acteurs culturels face à ces pressions politiques croissantes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe DR.
– Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit également. – Exclamations prolongées sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la culture, dans un silence respectueux !

Mme Catherine Pégard, ministre de la culture . Je souhaite tout d'abord exprimer mon soutien et ma solidarité à Alexis Michalik, aux comédiens et aux équipes, à juste titre bouleversés par la décision prise (*Les députés des groupes EPR, LFI-NFP, SOC, Dem, LIOT et GDR se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs des groupes DR et HOR*), sans aucune concertation (*Protestations sur les bancs des groupes RN et UDR*), par le maire de Castres de déprogrammer la pièce Passeport, qui devait être présentée au théâtre municipal. Comme vous, monsieur le député, je condamne cette annulation d'un spectacle au seul motif que son sujet n'est pas en phase avec les choix politiques du maire de Castres. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . Silence, s'il vous plaît !

Mme Catherine Pégard, ministre . Alexis Michalik est un artiste reconnu, dont la pièce créée en 2024 a été saluée par le public et par la critique. Cette œuvre n'avait d'ailleurs pas provoqué la moindre polémique jusqu'à ce qu'elle déplaise au maire de Castres. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes EPR et Dem. - Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Parmentier . C'est pas Versailles, ici !

Mme Catherine Pégard, ministre . Dans ce contexte, je tiens à rappeler que la liberté de création artistique est protégée et consacrée sur le plan national par une loi votée en 2016. Ce texte prévoit que l'État et les collectivités territoriales veillent au respect de la liberté de la programmation artistique. Il est un pilier de notre société démocratique. L'art propose, peut provoquer des réactions de la part du public et même faire scandale. (*Invectives de banc à banc.*)

Mme la présidente . Un peu de silence !

Mme Catherine Pégard, ministre . Dans une démocratie, il faut accepter la contradiction et les différences d'opinions.

Mme Caroline Parmentier . Zéro ! Elle est incapable de répondre.

Mme Catherine Pégard, ministre . Je regrette que le maire de Castres fasse un choix différent (*Exclamations*)...

Mme Olivia Grégoire et Mme Prisca Thevenot . Madame la présidente, on n'entend rien !

Mme Catherine Pégard, ministreet qu'il stigmatise le travail des artistes. (« *Nul !* » et *vives exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Mais au fond, en est-on vraiment surpris cet après-midi ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente . Un peu de calme, s'il vous plaît ! J'aimerais que nous puissions nous entendre dans cet hémicycle.

Données clés

Auteur : [M. Jean Terlier](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1671

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2026